

**Dialogue arabo-scandinave.** - Sous la Direction de Tuomo MELASUO. - Tampere : TAPRI, 1993. - 328 p.



Dans le cadre de la tradition nordique de recherche sur la paix et le changement pacifique, cet ouvrage collectif de facture savante s'emploie à parcourir les multiples registres des relations de l'Europe du Nord et des pays arabes tout en demeurant volontairement attentif à des formes d'expression différentes et peu courantes, telles que l'humour et la poésie, dès lors qu'il est question de particularités et d'échanges interculturels.

Si les contacts entre les aires arabe et scandinave sont mal connus et mal appréciés, ou du moins peu visibles ou évidents, il reste qu'ils sont anciens, divers et chargés d'enjeux comme d'actualité.

Ainsi, les historiques proposés des études arabo-islamiques en Suède et en Finlande retracent de longs cheminements de savoirs qui, pour ne pas être liés à des projets de pénétration et de domination coloniales ou post-coloniales, ne se sont pas exclusivement tournés vers l'analyse des choses écrites, mais se sont développées par et sur le terrain.

S. KHALE détaille l'évolution de la tradition suédoise de recherche. Celle-ci, spécialisée dans l'analyse des corpus linguistique et littéraire, s'est progressivement ouverte, depuis les dernières décennies, aux sciences humaines et sociales.

H. PALVA montre, que dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle Paris, en tant que centre européen de l'arabisme, était activement concurrencé par Saint-Petersbourg et que depuis les premières "explorations" de G. A. WALLIN (1811-1852) en Egypte et en Arabie, le panorama des champs de recherche s'est progressivement étendu au politique, au sociologique mais aussi à l'histoire moderne et au commerce.

De la même manière, l'examen des relations économiques arabo-scandinaves, d'une part, et des conditions de vie des arabes au nord de l'Europe, d'autre part, révèle l'importance des flux des personnes et les volumes d'échanges des biens. Deux facteurs paraissent devoir contribuer à redéfinir prochainement ces flux : tout d'abord la croissance de l'émigration arabe vers le Nord, puis le rapprochement des pays nordiques de la Communauté Européenne qui les amène à ouvrir les questions d'une politique commune en Méditerranée et de la gestion d'intérêts propres vis-à-vis du monde arabe.

**Etat des savoirs sur le développement, trois décennies de Sciences sociales en langue française.** - Sous la direction de C. CHOQUET, O. DOLLFUS, E. LE ROY et M. VERNIERES. - Paris : Kharthala, 1993. - 229 p.



Champ de recherche, mais aussi d'action, le développement a mobilisé pendant plusieurs décennies l'énergie intellectuelle et souvent l'engagement politique de nombreux spécialistes des sciences sociales. La présentation de l'ensemble de la recherche francophone des trente dernières années dans ce domaine (première étape d'un bilan qui se voudrait plus vaste) incite à un retour en arrière sur un parcours qui, selon les auteurs, est loin d'être achevé.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, la construction de la notion même de développement est fortement marquée par le fait colonial et un européocentrisme implicite. Les approches privilégient l'étude des institutions aux dépens de sociétés auxquelles on a encore du mal à reconnaître une historicité.

Cette attitude perdure jusqu'au début des années soixante qui voient s'amorcer, dans presque toutes les disciplines, une radicalisation de la pensée et s'ouvrir une période de vifs affrontements idéologiques. La pensée néo-marxiste et les théories de la dépendance dominent l'analyse économique, la science politique et la sociologie tandis que l'école française de droit international lance l'idée d'un droit International du développement. Le sous-développement n'est plus défini comme un retard ou un écart de progrès, mais comme le produit même du développement capitaliste, le résultat de la domination et de l'exploitation de la périphérie par le centre.

Au début des années quatre-vingt, la diversité de plus en plus évidente des "Tiers-mondes" d'une part, et l'échec patent des politiques développementalistes d'autre part, viennent remettre en cause respectivement une approche théorique par trop globalisante et l'optimisme des hommes de terrain. La tendance actuelle, illustrée par l'ensemble des disciplines, est à un retour vers une recherche portant plus d'attention au terrain, aux faits et aux méthodes d'investigation, ainsi qu'à la mise en avant de la spécificité des trajectoires des pays du Sud.

**GHALLAB Abdelkarim. - Al-tatawwur al-dustûrî wa al-niyyâbi bi al-maghrîb 1908-1992 (Evolution constitutionnelle et parlementaire au Maroc).** - Casablanca : Al-najâh al-ja'dîda, 3ème édition annotée, 1993. - 410 p.



Abdelkarim GHALLAB, membre de l'Istiqlal et député de ce parti entre 1977 et 1984, rend compte des expériences constitutionnelles que le Maroc a connues depuis trente-sept ans. La première édition de son ouvrage parue en 1978, est venue à point nommé deux années après le démarrage d'un processus d'ouverture et de démocratisation faisant suite à une vie politique marquée à la fois par des velléités d'ouverture et des périodes de rupture.

La première partie de l'ouvrage retrace l'historique de l'idée de démocratie depuis l'époque hellénique jusqu'à la *Nahda* et évoque les expériences constitutionnelles britannique, française et américaine.

Elle est prolongée d'une tentative de recherche des racines de la démocratie dans l'histoire du Maroc, avant et sous le protectorat. Un temps dit de gestation constitutionnelle (1956-61) inaugure ce processus institutionnel immédiatement après l'indépendance. Il précède les tentatives avortées d'adoption d'une Constitution et débouche sur la déclaration de l'état d'exception en 1965. En effet, l'expérience constitutionnelle de 1962 entérinée par un plébiscite fut suivie d'une période de crise gouvernementale et par la démission des ministres représentant l'Istiqlal, le 4 janvier 1963. L'état d'exception, postérieur au soulèvement de Casablanca en mars 1965, amorça une suspension de toute vie parlementaire avec d'importantes conséquences sociales et politiques.

Les difficultés à instaurer une vie institutionnelle normalisée furent levées avec l'instauration de la troisième Constitution, en 1977 et l'avènement du parlement. Celui-ci fut le premier à accomplir sa législature de six ans. Ce parcours saccadé, illustré par l'adoption de plusieurs textes constitutionnels en 1970, puis en 1972, ainsi que par l'organisation d'élections municipales en 1976, puis législatives en 1977 et une prolongation de la législature de deux années (1990 et 1992), traduit le difficile épanouissement d'une vie démocratique.

Il est à remarquer que les constitutions marocaines classent les pouvoirs selon la hiérarchie suivante : la monarchie, le parlement, le gouvernement, la justice, que les textes des deux Constitutions de 1970 et 1972 sont considérés généralement comme un recul dans la consécration de certains acquis établis par la Constitution de 1962. Ainsi, la plupart des textes consacreront un statu quo qui ne reflèterait pas le contexte politique des années 1980 et 1990.

Enfin, outre les résultats des élections communales de 1992, l'ouvrage rend compte du découpage électoral en comparant les résultats des élections de 1983 et 1992.

**HERMASSI Abdellatif. - Al-dawla wa al-tanmiyya fi al-maghrîb al-'arabî : tûnis unmûdhajen (L'État et le développement dans le Maghreb arabe : la Tunisie comme exemple).** - Tunis : Cérés Productions, 1993. - 268 p.

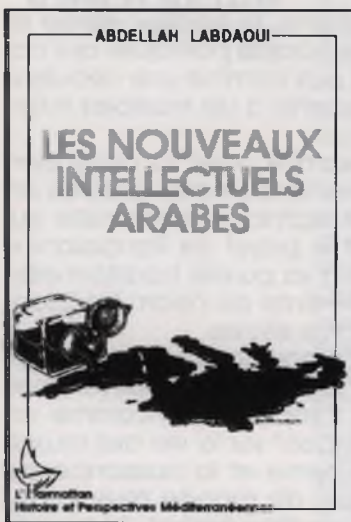


Le débat, souvent polémique, sur l'intervention de l'État, à l'heure des politiques d'ajustement structurel et de privatisation des entreprises publiques, a souvent occulté les conditions d'émergence et de croissance du secteur étatique et le rôle qu'il a joué dans les différentes phases du développement économique. L'étude d'Abdellatif HERMASSI, en tant que contribution à une sociologie du développement, est complémentaire des travaux d'économie politique. Elle s'intéresse, dans le cas tunisien, au rôle de l'État dans le processus de développement et dans la recomposition du paysage social depuis l'indépendance. La question du désengagement de l'État et de la privatisation des entreprises publiques dans la phase actuelle est ensuite abordée, des éléments de comparaison avec la situation en Algérie et au Maroc étant esquissés.

L'analyse des différentes étapes du développement économique de la Tunisie permet de montrer que la progression de l'intervention de l'État dans la vie économique comme entrepreneur et gestionnaire serait une réponse à l'incapacité du capital privé et de la bourgeoisie traditionnelle à relever les défis de l'accumulation et du développement. Elle révèle également la nécessité pour l'État de se légitimer. Toutefois, l'hypertrophie du secteur étatique n'est pas sans influence sur la société globale et sur la nature des différentes classes qui la composent. Cette hypertrophie entraîne à la fois le développement d'une bourgeoisie capitaliste, d'une classe salariale assez favorisée et enfin d'une couche d'entrepreneurs au service de l'État et du capital public.

Examiner la crise du modèle de développement basé sur un rôle prééminent de l'État, à la fois comme producteur et distributeur de revenus, n'est-ce pas évaluer la capacité actuelle des bourgeoisies nationales à prendre la relève dans le processus de construction d'une économie nationale, ces mêmes bourgeoisies ne cessant de réclamer l'aide et la protection de l'État ?

**LABDAOUI Abdallah. - Les Nouveaux intellectuels arabes.** - Paris : L'Harmattan, 1993. - 288 p.  
(Préface de Yves SCHEMEIL)



Confrontés à l'Occident, la plupart des pays arabes se sont engagés dès le XIX<sup>ème</sup> siècle sur la voie d'une modernisation sociale et Institutionnelle. En se dotant de nouvelles structures politico-administratives, ces sociétés ont inauguré en leur sein un processus de sécularisation dont l'une des conséquences a consisté en l'émergence de nouvelles générations d'intellectuels.

Leur double formation caractérise ces "nouveaux intellectuels arabes" qui se doivent de comprendre sinon de résoudre les contradictions causées par une double appartenance à un univers culturel particulier et aux conceptions universalistes de la liberté de pensée et de la connaissance scientifique. Ils jouent à ce titre le rôle d'opérateurs privilégiés du changement social, celui, selon une formule de Yves SCHEMEIL, de "rendre le changement possible en le rendant pensable". C'est la raison pour laquelle Abdallah LABDAOUI entreprend ici de saisir les enjeux d'une Intellectualisation de la société à partir d'un double détour théorique et historique, l'un concernant la définition de l'intellectuel, l'autre nous reportant au cas des intellectuels moyen-orientaux pour qui la question de la légitimité d'un Intellectualisme séculier en pays arabe s'est posée antérieurement au cas maghrébin.

L'ouvrage aborde également une autre question fondamentale liée au statut de la pensée dans des Etats et des sociétés "toujours à la recherche de leur identité" : celle de la légitimité de la pratique en sciences sociales en pays étrangers et des relations passionnelles qu'entretiennent intellectuels arabes et orientalisme.

Progressivement, le propos s'oriente vers le cas marocain dont l'auteur démontre la singularité mais aussi l'exemplarité. Les itinéraires particuliers de trois intellectuels marocains, à savoir Mohamed A. JABRI, Abdallah LAROUÏ et Fatima MERNISSI, étayent ici l'analyse. L'étude de leurs projets et de leurs pratiques autorise Abdallah LABDAOUI à soulever quantité de points épistémologiques et méthodologiques. Il cherche à illustrer vers quels chemins se tournent aujourd'hui ces "passeurs des deux rives" pour s'affranchir des contradictions et de la logique qui ont présidé à leur émergence, et ce afin de s'assurer l'accès à "une pratique réglée de la connaissance".

**MARZOUKI Ilhem. - Le Mouvement des femmes en Tunisie au XX<sup>ème</sup> siècle. Féminisme et politique.** - Tunis : Cérés productions, 1993. - 310 p.



Bien que la présence d'une dynamique féminine ait marqué tout un siècle de l'histoire de la Tunisie, il n'en demeure pas moins que l'ensemble des expressions féministes n'a pas abouti à la constitution d'un véritable mouvement social, identifiable et défini au regard d'un certain nombre de critères organisationnels. Telle est la thèse défendue par l'auteur qui applique ici à la connaissance de ce phénomène une lecture personnelle des travaux d'Alain TOURAINE d'une part, de Raymond BOUDON et de François BOURRICAUD, d'autre part. Les conclusions de la recherche sont révisées ou approfondies dans une postface, démonstration étant faite que la nature même du fonctionnement politique vis-à-vis de la "société civile" en général explique pour une large part les orientations et les pratiques des acteurs du non mouvement féminin.

Le propos de cet ouvrage n'est pas d'exposer un tableau général et complet de la position et de l'évolution sociales des femmes, mais plutôt de saisir une dynamique incarnée par certaines d'entre elles, évoluant sur le terrain du politique, du culturel ou du social et réunies dans le cadre des organisations féminines. Or, pour Ilhem MARZOUKI, le propre de ce mouvement général est qu'il se présente "comme une succession ou une juxtaposition d'organisations qui, loin de se compléter, figurent comme une chaîne de réactions l'une à l'autre". Ce travail retrace l'historique de ces séquences organisationnelles, afin de laisser apparaître l'éparpillement des actions et l'hétérogénéité de leurs formes, mais surtout les contradictions entre les diverses préoccupations et les problématiques. A l'aide de documents d'archives et d'entretiens, le contenu des activités féminines est analysé et leur signification est rapportée à leur environnement.

En fin de compte, l'accumulation des réalisations concernant la condition féminine en Tunisie tiendrait plus à l'évolution sociale qui a suscité le renouvellement d'une demande et imposé une progression des orientations globales, qu'à la cohérence et à l'évolution interne d'un mouvement féministe. Ce dernier fut contrarié par le contexte d'une société dominée par des impératifs de modernisation dont seuls l'Etat et une classe dirigeante réduite auraient à la fois la charge et le bénéfice politique.

**NASR Seyyed Hossein. - L'Islam traditionnel face au monde moderne (Traduit de l'anglais par Gisèle KONDRACKI avec la collaboration de Christian POURQUIER).** - Lausanne : L'Age d'Homme, 1993. - 231 p. + notes.



Les distinctions majeures établies entre le fondamentalisme, le traditionalisme et le modernisme permettent de mieux appréhender les courants politiques qui traversent le monde musulman actuel. L'islam n'apparaît plus comme une nébuleuse idéologique homogène mais comme une religion sujette à de multiples interprétations en rapport avec l'évolution historique.

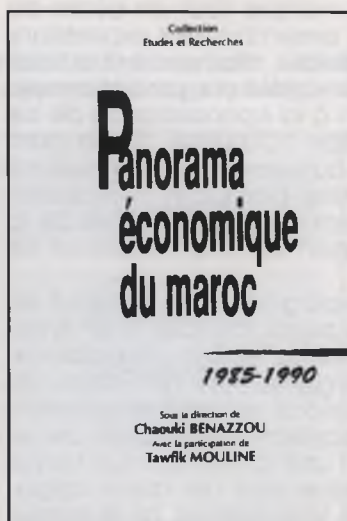
L'islam traditionnel se définit par sa volonté de conformité avec la dimension intérieure de la révélation et son aptitude à cristalliser les fondements spirituels en œuvres matérielles. Il se différencie de l'interprétation islamique moderniste qui tente depuis plus d'un siècle de réconcilier l'Orient et le projet de Renaissance né en Occident. Tout en réclamant le retour de l'Islam à sa pureté traditionnelle, le fondamentalisme est une création moderne très différente de l'islam traditionnel instauré par le Prophète et développé depuis quatorze siècles.

L'étude de la nature de l'islam traditionnel est illustrée à partir d'une analyse des thèmes du *Jihâd*, de l'éthique islamique du travail, des rapports hommes-femmes et du rôle du shîisme en Perse safavide. La Tradition s'impose ainsi comme un mouvement reliant la réalité au message sacré. Son impact sur la vie des musulmans n'empêche guère l'influence de la pensée moderne et la naissance de divergences opposant diverses forces sociales au sein du monde musulman. L'éducation, la philosophie, l'architecture et l'urbanisme témoignent de la prégnance de cette tradition encore vivante malgré les tensions et les contraintes contemporaines qui pèsent sur la vie religieuse et culturelle des musulmans.

Trois interprètes occidentaux de l'islam (MASSIGNON, CORBIN et BURCKHARDT) sont étudiés ici dans la perspective non seulement d'une synthèse heureuse entre tradition, érudition et vérité mais également d'une meilleure compréhension entre Orient et Occident.

En postface, l'observation des tendances politiques actuelles dans le monde islamique offre l'occasion d'une esquisse d'orientations futures où coexisteraient modernisme, messianisme, revivalisme et islam traditionnel.

**Panorama économique du Maroc, 1985-1990. - Sous la direction de BENAZZOU Chaouki, avec la participation de MOULINE Tawfik.** - Rabat : Compte d'auteur, 1993. - 487p.



Présenté comme la suite du Panorama Économique du Maroc, 1969-1986, ce bilan économique sectoriel analyse une période cruciale pour l'économie marocaine : correspondant à la mise en œuvre du Programme d'Ajustement Structurel, celle-ci est *"marquée par l'ouverture du commerce extérieur, le glissement du dirham, la libéralisation des prix et la suppression des monopoles et des restrictions à l'importation, la refonte du système fiscal, l'assainissement des finances publiques et l'encouragement de l'initiative privée"*.

Pour chaque secteur de l'économie, une analyse succincte mais précise est jointe à un ensemble de tableaux synthétiques exprimant l'évolution des différentes variables significatives. On trouve ainsi des chapitres spécifiques pour chacun des thèmes suivants : la population (emploi, éducation et santé), les finances publiques, les relations commerciales et financières avec l'extérieur, le secteur financier, l'agriculture, les industries de transformation, les secteurs minier et de l'énergie, le tourisme et les produits de la mer.

Le bilan des réformes structurelles est présenté comme positif ; on pourrait regretter toutefois l'absence de toute critique quant aux sources statistiques utilisées. Les auteurs constatant que *"le Maroc a réalisé de bonnes performances, particulièrement durant la seconde moitié des années quatre-vingt"* font référence au rétablissement des grands équilibres internes et externes, à la réduction de l'inflation et à la réalisation d'un taux de croissance appréciable du PIB.

Cependant, le désengagement de l'État ne semble pas se réaliser sans problèmes notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure ; l'aggravation du problème du chômage et le maintien de la pauvreté à un taux plutôt élevé sont considérés comme des zones d'ombre de l'application du Programme d'Ajustement Structurel.